

Le Temps constate que les plus récents courriers de Vienne et de Prague, font le plus triste tableau de l'état des esprits dans la monarchie autrichienne :

Pour maintenir ensemble des éléments aussi disparates que ceux de l'empire d'Autriche, écrit M. E. Lemoine, il faut le sentiment d'une mission commune, et ce sentiment n'existe pas et ne peut exister. L'Europe peut souhaiter le maintien de l'Autriche, comme une garantie de paix, de conservation de statu quo, mais cette considération n'est pas faite pour toucher ceux qu'elle concerne directement pas plus que les intérêts extérieurs qui s'attachent au pouvoir temporel ne sont faits pour toucher les Romains : Si les Hongrois pensent à tort selon nous, pouvoir se suffire à eux-mêmes, si les Allemands autrichiens veulent aller du côté de la Prusse, ce n'est pas l'amour platonique de l'équilibre européen qui les retiendra.

Le Monde ignore les résultats de la mission de M. Tonello à Rome, il se demande si les concessions de la cour de Florence relatives à la position des évêques dans le nouveau royaume ne se rattacheront pas à l'espoir d'obtenir du St-Siège quelque mesure concernant les biens ecclésiastiques :

Si le Souverain-Pontife, ajoute M. Coquille, n'en autorise pas la mise en vente, il ne se présentera d'autres acquéreurs que des juifs, des hérétiques, des étrangers alléchés par les bas prix, et qui introduiront en Italie l'influence de divers gouvernements. Il se formera des compagnies financières, à l'étranger, pour exploiter la mise en vente de ces vastes domaines. Et si l'on croit servir l'Etat ou les populations, on se trompe. L'existence n'était pas coûteuse en Italie, ce qui prouve que les denrées de première nécessité y abondaient. A la suite des révolutions vient la surélévation des prix. Elle est déjà venue pour l'Italie. Sous une forme ou sous une autre, la confiscation des biens de l'Eglise portera ses fruits ; elle n'a pas pour but d'enrichir l'Etat, mais de ruiner l'Eglise.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants :

**Saint-Nazaire, 15 janvier, midi.**  
Le paquebot *Floride*, de la compagnie générale transatlantique, parti le 13 décembre de la Vera Cruz, vient d'arriver avec 936 militaires. L'état sanitaire du navire est excellent ; les passagers débarquent.

**ALLEMAGNE.**  
**Berlin, 15 janvier.**  
Chambre des députés. — M. Twisten soutient son amendement relatif à M. Soutag, négociant de Hanovre, qui a été conduit à la forteresse de Minden pour avoir formé une agitation hostile à la Prusse.

Le ministre de la justice répond que M. Soutag est l'âme des agitations dans le Hanovre et qu'une instruction judiciaire a été déjà commencée contre lui. Le ministre ajoute que le gouvernement continuera à user de mesures exceptionnelles pour les cas exceptionnels. Il fait observer en terminant, que les interpellations comme celles de M. Twisten, ne servent qu'à entretenir l'agitation.

**Berlin, 15 janvier.**  
Suivant la *Gazette de la Croix*, d'importants mouvements de troupes russes et autrichiennes auraient lieu vers la Galicie. Il est à croire, ajoute-t-elle, que l'agitation polonaise commence à paraître inquiétante à l'Autriche.

**Berlin, 15 janvier.**  
Chambre des seigneurs : La Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à augmenter le nombre des membres de la Chambre des députés.

M. de Bismark développe la nécessité de voter le projet. Il dit que, si le projet était repoussé, le gouvernement serait obligé de recourir de nouveau au parlement pour lui demander de surseoir à la mise en vigueur de la Constitution dans les pays récemment annexés.

Le projet de loi est voté dans la forme adoptée par la Chambre des députés, par 64 voix contre 28. Il y a eu 18 abstentions.

**Vienne, 16 janvier.**  
On mande de Peste que le ministre demande la reconnaissance du principe de la réorganisation de l'armée par la commission de la Diète. Le parti Deak a fait quelques concessions. Cependant le conflit n'est pas encore aplani. Le comte Andrássy s'est remis en route pour Vienne, afin de conférer de nouveau avec les membres du cabinet.

En Autriche, le parti allemand continue sa propagande contre la réunion d'un reichsrath extraordinaire.

**ANGLETERRE.**  
**Londres, 15 janvier.**  
La reine ouvrira le Parlement avec le même cérémonial que l'année dernière.

**BOSNIE.**  
**Bosna-Seraï, 15 janvier.**  
Les nouvelles données par le *Wanderer*, de Vienne, sous la date de Belgrade, d'un recrutement de chrétiens bosniaques destinés à être envoyés en Asie, et de l'envoi de troupes musulmanes asiatiques en Bosnie, sont dénuées de tout fondement.

**ESPAGNE.**  
**Madrid, 15 janvier.**  
La commission, chargée d'étudier la situation des Compagnies des chemins de fer, a terminé ses travaux. Elle présentera un projet de loi ad hoc à la prochaine législature.  
 Dette intérieure, 33 60. Différée, 31.

### HONGRIE.

**Pesth, 15 janvier.**  
La Chambre des députés a adopté à l'unanimité l'adresse de M. Deak contre l'ordonnance royale pour la réorganisation de l'armée. L'adresse sera envoyée à la Chambre des magnats.

**Vienne, 16 janvier.**  
On lit dans la *Presse* :  
« De nombreuses invitations pour le banquet solennel de la nouvelle année grecque, ont été adressées par l'ambassadeur russe, M. le comte Stackelberg, aux Grecs qui habitent Vienne. L'ambassadeur russe a porté, dans ce banquet, un toast à la Grèce. »

« La *Nouvelle Presse libre* publie le texte de la dépêche-circulaire adressée le 26 décembre par le ministre des affaires étrangères de la Porte, Aali-Pacha, aux puissances protectrices de la Grèce, pour se plaindre de la politique suivie par le cabinet d'Athènes. »

### ITALIE.

**Marseille, 15 janvier.**  
Les lettres de Rome, du 13, annoncent que M. Tonello a rendu visite au cardinal.

On assure que le comte de Sartiges aurait préparé un projet relatif à une union douanière entre Rome et l'Italie. On dit aussi qu'il est question ici d'un projet de sécularisation administrative des provinces pontificales et de divers arrangements avec l'Italie sur les matières administratives.

**Florence, 15 janvier, soir.**  
Un appendice au projet de budget pour 1867 a été présenté hier à la Chambre des députés.

Les recettes s'élevaient à 865 millions et demi et les dépenses à 1 milliard 24 millions, ce qui constitue un déficit de 159 millions. Il y a donc une diminution de dépense d'environ 27 millions sur le budget présenté au mois de décembre dernier.

La Chambre a adopté par 147 voix contre 79 avec certaines modifications, le projet de loi sur les incompatibilités parlementaires.

### PRINCIPALITÉS DANUBIENNES.

**Bucharest, 15 janvier.**  
La Chambre de députés a repoussé la proposition du député Bolliac, de soumettre à la Chambre les papiers laissés par l'ex-prince Couza.

### SUÈDE.

**Stockholm, 15 janvier.**  
Aujourd'hui, le Reichsrath s'est réuni pour procéder à la vérification des pouvoirs. L'ouverture solennelle sera faite samedi par le roi.

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix*.

Paris, 15 janvier.

Vous avez pu remarquer qu'on avait attaché partout une importance particulière au compte-rendu fait par le *Moniteur* de la réception de M. Bourée par le sultan ; on y a vu une nouvelle raison de croire que la France, d'accord avec d'autres puissances, pourrait retarder l'explosion du conflit oriental.

Le *Moniteur* prend soin de constater ce matin la solennité avec laquelle Lord Clarence Paget va remettre au vice-roi d'Egypte, les insignes de grand-croix de l'Ordre du Bain. Cette cérémonie ne sera-t-elle pas un démenti en action de cette hypothèse racontée d'une triple alliance entre la Russie, la Prusse et l'Angleterre, d'après laquelle l'Angleterre devait obtenir l'Egypte pour laisser la Russie prendre Constantinople. Autrement, il faudrait admettre que le gouvernement anglais, comme le sacrificateur antique, pare la victime qu'il se dispose à immoler.

Les informations diffèrent de tout au tout de trois jours en trois jours sur les dispositions des cabinets. Ce qu'il y a de certain, c'est que le débat diplomatique est engagé ; si la Russie n'a pas encore envoyé de note-circulaire, la Turquie a pris les devants, et il est probable que dans quelques jours, grâce à une insinuation intéressée, nous connaîtrons dans quelle forme elle appelle sur les événements actuels l'examen des puissances protectrices. On compte d'ailleurs sur le prochain discours de l'Empereur pour donner des éclaircissements et rassurer l'opinion publique contre toute crainte de lutte prochaine.

L'agence Havas ne communique plus aux journaux, soit de Paris, soit des départements, des nouvelles de l'insurrection croatoise ; ce qui est tout naturel puisqu'elle a annoncé que cette insurrection était complètement étouffée ; en revanche, l'Indépendance belge nous arrive avec des dépêches reçues de Constantinople. Il en résulterait que de nouveaux volontaires ont été débarqués dans l'île de Candie.

Comme dépêche de la télégraphie privée, je ne trouve à vous signaler aujourd'hui que celle-ci : « Le parti radical dans le congrès insiste pour la mise en accusation du Président. » Elle est datée de New-York 14 janvier. Il ne serait donc pas vrai que le congrès a voté cette mise en accusation. La chose vaut cependant la peine d'être éclaircie et le câble transatlantique en fournit les moyens. Mais sans doute il fait payer trop cher ses communications pour qu'une modeste agence comme celle qui fonctionne à Paris puisse avoir souvent recours à lui.

On dit que la rédaction définitive du projet de réorganisation militaire n'est pas près d'être terminée ; tenez pour certain qu'il sera présenté à la chambre avant le budget.

La France constate ce soir que de fréquents entretiens ont eu lieu entre M. de Moustier et l'ambassadeur de Russie. On dit dans le monde diplomatique que M. de Moustier est plus ami des Turcs que des Grecs ; cela se conçoit, puisque notre ministre doit maintenir la politique de la France, jusqu'à nouvel ordre, dans la voie tracée par les traités existants.

Les fêtes officielles sont commencées un peu partout, dans les ministères, dans les ambassades et la cour inaugurera les siennes cette semaine. On dit que l'ambassade d'Autriche donnera pendant le carnaval un ou deux grands bals. Par contre, l'ambassade d'Angleterre fera ses salons et elle supprime même ses dîners traditionnels du samedi. Lord Cowley boude la France ou veut faire des économies.

Hier a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du Crédit mobilier présidée par M. Isaac Péreire. Il a annoncé une certaine amélioration dans la situation de la Société, et a promis d'en donner des preuves à l'assemblée qui se réunira en février.

M. Cousin et M. Ingres sont morts à quelques heures de distance. L'art et la science ont fait deux pertes, non pas irréparables, mais des plus retentissantes. Ces hommes là appartenaient à une vigoureuse génération ; et ils ont gardé jusqu'au dernier jour de leur vie la jouissance de leurs grandes facultés : c'est sur la terre la plus noble récompense de longs travaux.

C'est encore un fauteuil vacant à l'Académie. Plusieurs journaux soutiennent une intéressante polémique, sur les droits de tels ou tels candidats et sur les prétentions de certains chefs de coterie dans la docte assemblée. En somme, messieurs les académiciens ne sont pas trop ménagés.

Le *Camarade*, nouveau journal dirigé par M. Aurélien Scholl, a paru hier. Le Théâtre-Français et l'Odéon fêtent ce soir le 245<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Molière.

CH. CAHOT.

Paris, 16 janvier.

Une dépêche de Saint-Nazaire nous annonce l'arrivée dans ce port, de la *Floride* avec 936 militaires ; c'est le premier convoi de nosoldats revenant du Mexique. On dit que le gouvernement va utiliser tous les moyens de transport pour le rapatriement de nos troupes.

De Marseille, le télégraphe nous annonce que M. de Sartiges a préparé, ou si l'on veut qu'il a été préparé sous le patronage de M. de Sartiges, un projet de traité d'union entre Rome et Florence. Le fait n'aurait rien de surprenant, puisque la France a été l'intermédiaire de la négociation qui a déjà amené plusieurs millions dans les caisses pontificales.

Je vous ai dit à plusieurs reprises que le gouvernement ne retirait pas le projet de réorganisation militaire. Je ne suis s'il est même utile de démentir les bruits relatifs à la suppression de l'Adresse, à la suppression des grands commandements militaires, moins celle de Lyon.

On a ri quelque peu ici du triple cadeau offert à des hommes d'Etat par le roi d'Italie : au baron Ricasoli, un cheval de grand prix ; à M. Minghetti, une chienne ; à M. Rattazzi, une pendule surmontée d'un cerf. On a fait à ce sujet force allusions plus ou moins piquantes.

Il y a eu cette après-midi conseil des ministres sous la présidence de l'Empereur. Ce soir a lieu le premier grand bal des Tuileries.

La neige tombe depuis le matin, mais peu abondamment ; dans diverses régions de la France on signale des ouragans de neige.

M. Jules Favre entrera-t-il, n'entrera-t-il pas à l'Académie ? C'est la question à l'ordre du jour dans un certain monde. Il paraît qu'il se forme parmi les académiciens un parti à la tête duquel serait M. Thiers avec M. P. Paradol pour aide-camp. Il espérerait rallier Mgr Dupanloup ; on ferait valoir pour obtenir sa voix et celles de ses adhérents, certains discours dans lequel le député de l'opposition faisait preuve d'un sentiment religieux très-élevé. Si nous étions appelés à donner notre humble avis sur la candidature de M. Jules Favre, nous dirions ceci : « L'honorable avocat parle un français que tous les académiciens ne seraient pas capables d'écrire ; il est un des cinq ou six orateurs dont la France s'honore, abstraction faite de ses opinions politiques ; sous tous les rapports, il est digne d'entrer à l'Académie, n'en déplaise à certains démocrates grinchus qui proclament que M. Jules Favre s'abaisserait en faisant les traditionnelles visites. »

Le *Journal des Débats* annonce ce matin que M. E. Legouvé vient d'obtenir l'autorisation de faire une fois par semaine pendant deux mois, au collège de France des conférences sur ce sujet : *Les pères et les enfants au dix-neuvième siècle*.

Une indisposition de M. Ponsard retarde la mise à la scène de son drame de *Galilée*, et l'on ne sait plus quand il pourra être représenté. Il paraît que la censure avait demandé quelques coupures et que le poète en avait référé à l'Empereur qui aurait levé toute interdiction. En même temps, M. Ponsard dément lui-même par une lettre adressée aux journaux la nouvelle répétée partout d'après laquelle il toucherait une pension de 6,000 fr. sur la cassette impériale. Nous comprenons le démenti puisque la nouvelle était inexacte, mais il est formulé sur un ton qui peut surprendre de la part du bibliothécaire de l'Elysée. Quant au drame de *Galilée* que l'on connaît déjà en partie par des extraits qui ont été publiés ou lus dans des

séances publiques, il a toutes les qualités et les défauts des drames et tragédies du poète : on reproche déjà à *Galilée* un pathos philosophique et scientifique qui alourdit l'action, et le succès paraît douteux.

Hier s'est dénoué devant le tribunal le curieux procès intenté par les syndics de la faillite du journal la *Nation* à M. Tchitcherine, conseiller de l'ambassade de Russie. Il résulte des débats et du jugement que M. Léonce Dupont, en vertu d'un traité en règle était véritablement, à raison de 12,000 fr. par an, l'employé de Tchitcherine. Voici d'ailleurs un des articles du traité : « M. L. Dupont s'engage à se conformer en ce qui touche la question polonaise à l'engagement verbal qu'il a pris de recevoir les communications de M. Tchitcherine relatives à cette question et en général à ce qui peut intéresser la politique russe. » Cela était signé et daté du 18 juin 1863. Le tribunal a décidé que M. Tchitcherine étant le vrai propriétaire du journal devait payer les dettes s'élevant à 175,033 fr. 38 c. Ainsi, le gouvernement russe était propriétaire de la *Nation* ! Toute réflexion est inutile. C'était M. Lachaud qui plaçait pour M. Tchitcherine. Il y a des marchands qui s'imitent fournisseurs de plusieurs cours ; M. Lachaud peut se dire avocat des cours étrangers. Il est vrai, ce qu'il faut dire à sa louange, qu'il sait au besoin plaider pour un malheureux dont il ne peut attendre un sou d'honoraires.

CH. CAHOT.

### Nous lisons dans le *Moniteur industriel* :

M. Michel Chevalier, sénateur, a repris, cette année, en présence d'un nombreux et sympathique auditoire, son cours d'économie politique. Nous devons à la bienveillance de l'illustre professeur la communication des passages suivants du discours d'ouverture.

Après avoir exposé le principe de la liberté du travail, M. Michel Chevalier a continué en ces termes :

EMILE CHÉDIEU.

« Vous aurez une idée des accroissements que peut recevoir la force productive de l'individu et de la société en parcourant les tableaux statistiques que les gouvernements de tous les pays civilisés se font un honneur aujourd'hui de publier. Dans ces relevés, les faits curieux abondent et l'on n'a que l'embaras du choix. Je citerai entre autres la production du fer en Europe. Je choisis ce métal parce qu'on a dit avec raison que la consommation qui s'en fait donne une mesure approchée de l'avancement même de la civilisation. »

« Il y a soixante ans, un travail fait avec soin par un ingénieur fort instruit (M. Héron de Villefosse), portait la production de l'Europe, en fer forgé et en fonte moulée, à 772,000 tonnes (1,000 kilog.), ce qui répondrait en fonte brute à un million de tonnes environ. Aujourd'hui, on peut croire que cette production est sept ou huit fois plus grande. »

« Voici maintenant une autre substance qui joue aussi dans l'industrie un bien grand rôle, le coton. Avant la guerre civile qui a désolé les Etats-Unis, l'Union américaine était le principal fournisseur de l'Europe pour cette matière première, et on ne se trompe guère en disant qu'elle sera redevenue avant qu'il soit longtemps. Or, savez-vous ce qu'était cette production américaine au commencement du siècle ? De 8 à 10,000 balles de 187 kilogrammes chaque. En 1860, année qui précéda immédiatement la guerre civile, c'était de 5,200,000 balles. Ceci montre à quel point, en 1860, la consommation des articles de lingerie et de bonneterie s'était développée dans le monde civilisé en comparaison des premières années du siècle. »

« Autre fait qui concerne aussi le coton : vous savez que l'Angleterre est de tous les pays du monde celui qui produit le plus de toiles de cette substance. Il y a quarante ans, l'Angleterre exportait des toiles de coton écru, blanches ou en couleur de quoi faire neuf fois le tour de la planète, neuf fois 40,000 kilomètres, ou, si vous l'aimez mieux, neuf fois 10,000 lieues. Dans chaque période de dix années, cette quantité double à peu près. Si la suspension des arrivages de coton brut n'avait, à partir de 1861, imposé à l'industrie anglaise un temps d'arrêt funeste, cette exportation serait aujourd'hui de cent fois le tour de la terre. »

« Un autre exemple mettra en relief le grandeur des forces mécaniques que l'homme est parvenu à mettre à son service et qui, travaillant pour lui, augmentent sa puissance productive. La locomotive n'est qu'une des formes diverses de la machine à vapeur. Il y a quarante ans, il n'existait pas une seule locomotive en Europe ; aujourd'hui, il y en a 16,500. Une forte locomotive remorque sur une pente douce 700,000 kilog. de poids utile sans compter le poids mort qui correspond aux véhicules eux-mêmes. Pour tirer sur une route impériale une pareille masse de marchandises, il faudrait 700 chevaux en chair et en os. Mais une locomotive peut rester en action plus longtemps qu'une bête de somme et, par la vitesse qu'elle déploie, elle rend un service supérieur. »

« Ainsi une de ces fortes locomotives tient lieu de 1,400 chevaux, l'effectif de deux magnifiques régiments de cavalerie au grand complet. Supposons que les 16,500 locomotives de l'Europe ne valent en moyenne que le tiers de celles dont je viens de parler, elles représenteront 7,700,000 chevaux à l'écurie. Si on voulait prendre pour terme de comparaison la force de l'homme, ce serait l'équivalent de 38,500,000 hommes : la population de

la France entière, avec les femmes, les enfants, les vieillards transformés en hommes valides, chacun dans la plénitude de ses forces.

« Le chemin de fer nous donne un autre terme de comparaison assez instructif, au sujet de l'efficacité des forces mécaniques sur lesquelles l'esprit de l'homme a assis son empire ; c'est le bon marché en même temps que la célérité des transports. A l'égard des marchandises, si les chemins de fer étaient dans le même cas que les routes impériales, c'est à dire si l'on pouvait faire abstraction du capital engagé dans la construction, de sorte que les particuliers n'eussent à payer que les frais de traction avec l'entretien de la voie et du matériel, ce serait de moins d'un centime par tonne transportée et par kilomètre parcouru. Avec le roulage sur les anciennes routes, c'était vingt fois autant. Dans cette même hypothèse qui, je dois le dire, est hors de la question dans les pays où ce n'est pas l'Etat qui possède les voies ferrées, on pourrait faire traverser l'Empire français de part en part à une barrique de vin pour 3 francs et à un hectolitre de blé pour 1 franc. Or, Messieurs, avant les chemins de fer, il y avait des moments où la différence des prix du blé d'une localité à une autre allait jusqu'à 20 francs par hectolitre. Dans la même supposition où il n'y aurait à servir aucun intérêt pour le capital engagé dans la construction des chemins de fer, un voyageur pourrait être transporté du Havre à Marseille pour une dizaine de francs. »

« Si vous étiez tentés de penser que ces évaluations sont de pures fantaisies en l'honneur des chemins de fer, je vous citerais le fait suivant, qui est un fait matériel : le gouvernement belge a établi, depuis le printemps de cette année, sur le réseau des chemins dont il est propriétaire, un tarif avec lequel on franchirait la distance de Paris à Marseille pour moins de 10 francs. Je n'affirme pas que le gouvernement belge verra ainsi son budget des recettes, du chef des chemins de fer, s'accroître ou se maintenir ; mais comme il n'a pas de dividende à servir à des actionnaires, ni d'intérêt à payer à des obligataires, il ne ferait que joindre les deux bouts. Quant au public belge, il est certain que ce bon marché de voyages se traduit pour lui en avantages considérables. »

« Je pourrais prolonger indéfiniment ces aperçus statistiques sur l'aplitude de l'homme à accroître la puissance productive soit individuelle, soit collective, de telle sorte qu'il y ait beaucoup plus de produits de répartir entre les différents collaborateurs. »

« Il y a de l'autre côté de l'Atlantique une nation toute jeune encore dont les progrès sont pour l'Europe tout au moins un avertissement. La grande république des Etats-Unis nous offre le tableau d'une société où la prospérité commune est bien plus grande que dans nos contrées d'Europe. La puissance productive de l'individu y est plus forte en moyenne, je ne dis pas seulement que chez nous, mais qu'en Angleterre et qu'en Ecosse, où elle est supérieure à ce qu'on observe en France. La nation américaine, lorsqu'elle accomplit le grand œuvre de son indépendance, était petite par le nombre, petite par le degré de richesse. Depuis l'époque reculée de moins d'un siècle où elle s'est appropriée sans contestation, elle a déployé une indomptable persévérance, une incomparable activité et une admirable sagacité dans ses entreprises. »

« Les Américains des Etats-Unis ont doté leur pays d'abord de la liberté du travail, qui chez eux marche inséparablement des autres libertés ; ensuite d'une éducation générale qui est étendue à tous, obligatoire même ; ils ont multiplié les institutions de crédit sans se montrer toujours soucieux, à cet égard, des meilleurs modèles à suivre. Ils ont couvert leur territoire de voies de communications perfectionnées, exécutées avec une économie qu'on ne saurait trop louer et trop imiter. »

« Dans l'Union américaine, il y a un groupe de six Etats qu'on désigne souvent sous le nom collectif de la Nouvelle-Angleterre et dont je vous dirai un mot aujourd'hui, pour vous montrer jusqu'à quel point une société d'hommes industrieux, intelligents, économes, peut porter la puissance productive, même lorsqu'elle aurait été placée primitivement dans des circonstances fort défavorables. »

« C'est un exemple curieux aussi en ce qu'il fait voir comment une société ainsi composée peut faire tourner à son avantage ce que d'autres considéreraient comme des obstacles. Parmi ces Etats, je vous demanderai de fixer vos regards sur l'un d'eux particulièrement, sur celui de Massachusetts qui est le principal des six. Il fut fondé par une poignée d'hommes éminemment dignes d'estime et de respect, dont la persécution avait éleyé le cœur comme le feu purifie l'or, les puritains de la Grande Bretagne, les *peléens* comme on les nomme en Amérique, âmes et intelligences d'élite dont la descendance est restée au niveau de tels pères. Les *peléens* débarqués dans le Massachusetts rencontrèrent un terrain dont la base est souvent un granit qui non-seulement comporte peu la culture mais qui, de plus, hérissé d'écueils et de cataclysme le lit des fleuves. La région la plus voisine de la mer, celle par conséquent qui était le mieux à leur portée et qui leur eût été le plus commode à mettre en culture est parsemée d'étangs et de marécages. Le climat enfin est sujet à des variations extrêmes qui à l'été de Naples font succéder un hiver tout aussi âpre que celui de Moscou. »

« Ces difficultés, devant lesquelles une race moins entreprenante eût senti s'évanouir son courage, n'effrayèrent pas les